

Compte rendu de la politique d'engagement et des votes 2025

COMMUNICATION
MARKETING

Edmond de Rothschild Asset Management (France)



EDMOND
DE ROTHSCHILD



Compte rendu de la politique d'engagement et des votes 2025

Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Sommaire

Édito	4
Un engagement nourri par les meilleures pratiques	7
Notre philosophie d'engagement	9
Rappel de la politique de vote	18
Exercice des droits de vote 2025	20
Nos actions d'engagement en 2025	28
Nos actions individuelles	28
Nos actions collaboratives	43
Avertissement	48

Édito

L'investissement responsable fait partie de l'ADN de notre gestion : indépendante, active, fondamentale et fondée sur des convictions. Gage d'une meilleure gestion des risques, mais aussi créatrice de valeur sur le long terme, cette approche, qui reflète les valeurs de la famille Rothschild, est reconnue au travers de la confiance de nos clients.

L'approche d'Investissement Responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) vise à la fois à réduire les risques et à identifier les opportunités liées aux enjeux de développement durable. En tant que maison de gestion active, de long terme, nous visons non seulement à orienter nos choix d'investissement vers les entreprises les plus responsables, mais souhaitons également accompagner celles-ci dans l'évolution de leurs business models et de leurs pratiques vers un monde plus durable. À ce titre, les exclusions constituent un dernier recours pour Edmond de Rothschild Asset Management (France). Toutefois, nous excluons les titres dont la détention pourrait être jugée contraire aux réglementations ou aux pratiques qui nous semblent les moins compatibles avec notre démarche d'investisseur responsable, notamment concernant les enjeux climatiques. Edmond de Rothschild Asset Management (France) a établi une politique formelle d'exclusion qui intègre les armes interdites, le charbon thermique, le tabac, l'huile de palme, certaines énergies fossiles non conventionnelles et la violation des standards internationaux (OCDE/OIT et Pacte Mondial des Nations Unies).

Au-delà de nos investissements, notre engagement se traduit par une contribution à des initiatives visant à promouvoir une finance plus responsable et l'innovation en matière d'investissement durable. Changement climatique, biodiversité, taxonomie verte, rôle des actifs immatériels, bien-être animal... Nous nous engageons sur de nombreux sujets, en privilégiant les initiatives qui visent à des avancées concrètes.

En tant qu'investisseurs engagés, nous sommes ainsi actifs sur les 3 piliers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) :

Notre Groupe s'engage en faveur de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique. En 2017, nous avons établi une feuille de route sur le climat, alignée sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique à moins de 2 degrés. Cette dernière a été actualisée en 2020 pour tenir compte de l'urgence climatique et des réponses apportées par les différents acteurs économiques et les autorités de régulation. Le lancement en 2020 d'une stratégie d'investissement axée sur la transition énergétique et environnementale témoigne également de la force de nos convictions sur ce sujet central. La mise à jour de notre approche Climat et Biodiversité fin 2024 a donné lieu à la formalisation d'une politique Climat et d'une politique Biodiversité, renforçant l'adhésion d'Edmond de Rothschild Asset Management à l'initiative NZAM en mai 2023.

Au-delà de la performance financière, dans le cadre de la gestion des portefeuilles, nos équipes cherchent à créer de la valeur ajoutée et à apporter des changements positifs à la société et au monde dans

E

S



lequel nous vivons. Notre stratégie axée sur le capital humain et celle sur la santé sont de bons exemples de la prise en compte des facteurs sociaux dans notre gestion.

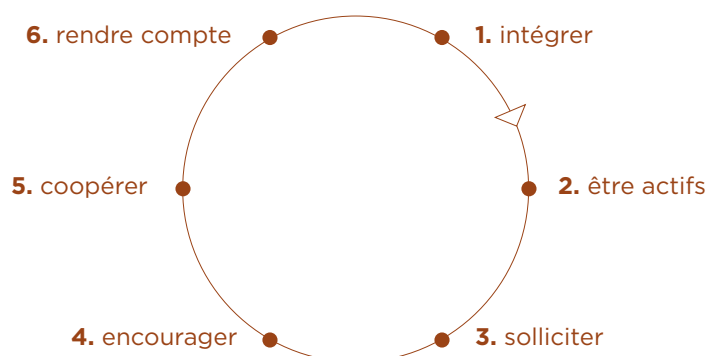
L'actionnariat actif apporte des changements positifs. L'objectif est de soutenir les entreprises dans leurs efforts vers une plus grande transparence et une amélioration de leurs pratiques ESG sur le long terme. Notre approche se concentre en priorité sur le dialogue individuel avec les entreprises européennes. Elle implique un dialogue individuel et collectif, un dialogue avant les Assemblées Générales, le vote lors des Assemblées Générales et, le cas échéant, la participation à la présentation de résolutions.

G

En tant que signataire des PRI¹ depuis 2010, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'applique ainsi au quotidien à respecter les 6 grands Principes pour l'Investissement Responsable.

Nous nous engageons à :

- **Principe 1** : Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
- **Principe 2** : Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investisseurs.
- **Principe 3** : Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- **Principe 4** : Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- **Principe 5** : Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- **Principe 6** : Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



1. Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Conformément au Principe n°2 des PRI, en tant qu'investisseur actif, nous :

- Avons défini et publié une politique d'engagement actionnarial alignée avec les Principes ;
- Exerçons nos droits de vote conformément à notre politique de vote ;
- Mettons en place des moyens pour mener des actions d'engagement auprès des sociétés ;
- Participons, dans le cadre de divers groupes de travail, à l'élaboration des politiques, réglementations et normes ;
- Déposons, en s'associant à d'autres investisseurs, des résolutions d'actionnaires cohérentes avec les enjeux ESG à long terme ;
- Dialoguons avec les entreprises sur les questions ESG ;
- Participons à des initiatives d'engagement collaboratif.

Ainsi, nous souhaitons rendre compte des actions d'engagement que nous menons. Ce rapport dédié à nos engagements les plus récents en témoigne. Bonne lecture !



Un engagement nourri par les meilleures pratiques

Edmond de Rothschild Asset Management (France) participe aux travaux et projets de nombreuses organisations et initiatives professionnelles, locales et internationales (panorama non exhaustif).

- Pionnier dans la signature des PRI
- Pionnier dans la contribution aux initiatives de place locales et internationales
- Pionnier dans l'approche "Best in universe"²
- Partenaire de la recherche académique depuis 2007
- Elargissement progressif de notre gamme Investissement Responsable labellisée
- Lancement de notre 3^{ème} stratégie Investissement Responsable pluriannuelle (2021-2024)
- Gamme Investissement Responsable labellisée



2. Best in universe : Dans le cadre de l'investissement socialement responsable, l'approche dite "Best in universe" est une démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité. Dans ce cadre, les secteurs qui sont considérés comme les plus vertueux seront plus représentés dans la sélection finale (lelabelisr.fr).



Légende du visuel



Notre philosophie d'engagement

Edmond de Rothschild Asset Management (France) considère le dialogue comme l'une des pierres angulaires de son approche de l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion.

Notre philosophie repose sur :

- Une démarche d'engagement constructive et de long terme,
- Une démarche indépendante en cohérence avec nos valeurs,
- Une démarche validée et portée par l'ensemble des gestions et la Direction.

Notre objectif est de promouvoir le dialogue avec les entreprises en priorité pour améliorer la transparence et la performance des entreprises, en les encourageant à appliquer les meilleures pratiques. Cela est aussi nécessaire à une meilleure compréhension des enjeux et des performances des entreprises. Nous sommes fermement convaincus qu'une meilleure maîtrise des risques ESG peut réduire les risques financiers et améliorer les performances à long terme des entreprises.

Contrairement à l'activisme, Edmond de Rothschild Asset Management (France) préfère engager un dialogue constructif et appliquer une politique de vote proactive. En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) encourage le dialogue individuel sur les questions ESG à tous les niveaux des entreprises engagées, surveille de près les coalitions d'actionnaires en cours et évalue la pertinence pour la société de gestion de se joindre à des initiatives d'engagement collaboratif. Les gérants et les analystes d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) rencontrent régulièrement les représentants des entreprises : directeurs généraux, directeurs financiers, responsables des relations investisseurs, responsables du développement durable mais aussi responsables des ressources humaines ou de l'environnement. Les gérants / analystes dialoguent avec eux sur des thèmes stratégiques, financiers et extra-financiers.

Le dialogue avec les entreprises consiste à la fois à mieux connaître les entreprises et à affiner les notations ESG des sociétés en position dans les portefeuilles mais aussi à promouvoir de meilleures pratiques auprès des entreprises rencontrées.

L'objectif de notre démarche de dialogue/engagement avec les entreprises porte ainsi sur plusieurs niveaux :

- Une meilleure transparence des politiques, des stratégies et des pratiques ESG,
- Une meilleure performance opérationnelle,
- Une meilleure stratégie en matière de durabilité.

NOTRE PHILOSOPHIE D'ENGAGEMENT

Ceci, afin :

- D'affiner nos évaluations ESG,
- De promouvoir les meilleures pratiques,
- D'encourager les entreprises à une meilleure communication extra-financière,
- D'accompagner les entreprises dans la transformation de leur *business model*,
- De contribuer au développement du marché de l'investissement responsable.

Par ailleurs, en 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a intégré l'engagement dans le cadre de sa feuille de route climat, mise à jour en 2020 et en 2024. Cette 3^{ème} édition de notre feuille de route a été marquée par une évolution significative, à savoir le passage d'un scénario 2°C à un scénario plus ambitieux de 1.5°C. Celui-ci s'inscrit en cohérence avec notre adhésion, en mai 2023, à l'initiative Net Zero Asset Management (NZAM)³. Il affirme notre ambition pour tous nos actifs sous gestion d'atteindre une neutralité carbone d'ici à 2050, conformément aux efforts déployés au niveau international pour limiter le réchauffement à 1.5°C d'ici à 2100. De plus, cette nouvelle édition est enrichie par la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité. Toutes les parties prenantes s'entendent sur le fait que ces défis climatiques et de biodiversité sont étroitement liés tant au niveau des risques que des opportunités.

Notre engagement climat individuel et collectif est centré en priorité sur les secteurs et sous-secteurs identifiés comme à risque élevé ainsi que les sociétés fortement émettrices de gaz à effet de serre en absolu et/ou en relatif. Pour ce faire, nous nous référons à la liste de Climate Action 100+⁴ (ciblant près de 170 entreprises au niveau mondial), initiative menée par des investisseurs pour encourager les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Les équipes de gestion engagent ainsi prioritairement un dialogue climat avec les émetteurs de cette liste, dans lesquels elles sont investies.

Concernant les enjeux de biodiversité, nous nous engageons en priorité avec des sociétés présentes sur la liste Nature Action 100⁵, initiative

3. Lancée en 2020, l'initiative est conçue pour mobiliser l'industrie de la gestion d'actifs dans la conduite de la transition vers le « zéro émission nette » et permet la mise en place d'actions et le déploiement de stratégies d'investissement ambitieuses, qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette.

4. Lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit, l'initiative Climate Action 100+ se donne pour mission, à échéance quinquennale, d'inciter et de peser sur les grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Cela, pour que ces derniers mettent en pratique leurs opportunités de transition vers une énergie propre et respectent ainsi l'Accord de Paris acté lors de la COP21

5. L'initiative est née en décembre 2022 en marge de la COP 15 de Montréal. Son lancement effectif est intervenu le 26 septembre 2023. Elle est soutenue par le Ceres et l'IIGCC, et conseillée sur le plan technique par la Finance for Biodiversity Foundation et Planet Tracker. Elle est conçue pour mobiliser les investisseurs afin d'inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures en faveur de la nature et de la préservation de la biodiversité. Elle vise à cibler les entreprises les plus impliquées, au niveau mondial, dans la destruction de la nature ou les plus dépendantes, en visant en priorité huit secteurs dont celui de l'industrie pharmaceutique ; des produits chimiques ; des produits ménagers ; de la vente au détail de biens de consommation ; de l'alimentation (depuis les producteurs de viande et de produits laitiers jusqu'aux aliments transformés) ; de la vente au détail de produits alimentaires et de boissons ; de la sylviculture et de l'emballage (y compris la gestion



qu'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a rejoint en tant que membre fondateur en septembre 2023. À titre d'exemple, nous participons depuis début 2024 **à des engagements collectifs biodiversité avec les entreprises Bayer et Danone dont les activités sont à forts enjeux climat et biodiversité.**

Enfin, la démarche d'engagement d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est la même pour les classes d'actifs actions et obligations, mis à part les deux aspects de dialogue pré Assemblée Générale et dépôt de résolution.

Une démarche structurée

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a formalisé en 2020 son processus d'engagement avec la création d'un comité Dialogue et Engagement. Notre engagement porte sur toutes les classes d'actifs avec une priorité donnée aux entreprises européennes. Des actions spécifiques sont réalisées sur les entreprises de petites capitalisations. Les entreprises non européennes font essentiellement l'objet d'engagement collaboratif.

Comité de dialogue et engagement

L'équipe Investissement Responsable et les gérants de portefeuille sont en charge de mener l'engagement mais le processus est articulé autour d'un comité qui réunit tous les 2 mois des représentants de la direction, des équipes actions, obligations et allocation d'actifs, de l'investissement responsable, des spécialistes produits, du marketing et du risque. Ce comité de pilotage est présidé par le Global CIO Asset management et a pour mission de définir, valider, suivre et rendre compte de nos actions d'engagement.

Politique d'identification des actions d'engagement

Notre démarche d'engagement :

- Couvre toutes les classes d'actifs,
- Donne la priorité aux entreprises européennes,
- Inclut des actions spécifiques sur les petites valeurs,
- Inclut des actions spécifiques en tant que créancier (green et social bonds⁶, émetteurs non cotés...).

De façon générale, nous visons à agir sur des thèmes stratégiques et financiers impactant les 3 piliers de l'ESG. Les thématiques sont choisies en étroite collaboration avec nos équipes de gestion.

Notre politique de dialogue et d'engagement inclut également un dialogue dédié sur le climat et la biodiversité relatif à l'application de nos politiques Climat et Biodiversité. Des actions spécifiques sont initiées dans le cadre de certains fonds et en cas d'exposition significative à un émetteur.

forestière et la pâte à papier) ; des métaux et de l'exploitation minière.

6. **Green bond** : est une émission obligataire que lance une entreprise, une organisation internationale ou une collectivité locale sur les marchés financiers pour financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental. **Social bond** : est une obligation qui finance exclusivement des projets créant un impact social positif sur une (ou des) population(s) cible(s).

NOTRE PHILOSOPHIE D'ENGAGEMENT

Nous utilisons notamment notre méthodologie interne d'analyse EdR BUILD pour cibler les entreprises ou les thèmes d'engagement. Il est aussi à noter qu'en amont, dans le cadre de notre dialogue régulier avec les entreprises, les entretiens portent de plus en plus souvent sur la stratégie climat des émetteurs et les objectifs qui y sont associés. Ainsi en 2025, nous avons dialogué notamment avec des entreprises des secteurs de l'énergie, chimie, services aux collectivités et agro-alimentaire concernant leur stratégie climat.

De plus, dans le cas de la survenance d'une controverse, nous analysons via différentes sources la véracité de celle-ci, nous pouvons prendre contact avec l'émetteur et dialoguons avec celui-ci. Selon la nature de la controverse, nous suivons les réponses de la société, les actions mises en place et les résultats obtenus. En fin d'année 2024, la décision a été prise de renforcer le processus de suivi de controverses, ce qui s'est traduit par la création d'un Comité Controverses présidé par le Global CIO Asset Management et qui réunit les responsables de gestion, les gérants, les correspondants IR, les membres de l'équipe IR, les spécialistes produits et l'équipe Communication. Le premier comité s'est tenu en février 2025. L'objectif est d'identifier les nouvelles controverses présentes en priorité dans les fonds labellisés ISR mais aussi non ISR et de valider les actions à entreprendre s'il y a lieu (demandes d'explication à l'entreprise, contact avec d'autres parties prenantes, mises à jour de l'analyse, etc.). Le comité fait également le lien avec le Comité Dialogue et Engagement qui peut décider d'engager une action d'engagement à la suite de la survenance d'une controverse.

Différents outils d'engagement peuvent alors être utilisés de manière proactive ou réactive :

- **Une action spécifique d'engagement** à la suite de la survenance d'une controverse.
- **Un dialogue spécifique en lien avec nos politiques Climat et Biodiversité.**
 - En particulier, un dialogue en lien avec notre politique d'exclusion Charbon. Nous sommes convaincus de l'importance d'encourager les entreprises à réduire leur dépendance vis-à-vis du charbon thermique. Dans cet esprit, nous sommes attentifs à la trajectoire carbone des entreprises, et ne souhaitons pas exclure des producteurs de charbon thermique et producteurs d'électricité carbo-intensifs qui prennent des engagements crédibles et mesurables de réduction de leur exposition au charbon afin de respecter l'Accord de Paris (validés par la Science-based Targets Initiative ou SBTi⁷). Ainsi en 2025, nous avons dialogué avec Engie afin de suivre l'application de leur stratégie de sortie du charbon et de décarbonation.
 - Également, un dialogue en lien avec notre politique d'exclusion Energies fossiles non conventionnelles. En tant qu'actionnaire de long terme, nous sommes attentifs à ce que les sociétés pétrolières alignent leur stratégie avec l'Accord de Paris et

7. La SBTi (Science-based Targets Initiative) est une initiative du CDP (Carbon Disclosure Project), de l'UNGCC et du WRI (World Resources Institute) ayant vocation à accompagner les entreprises dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec les données de la science climatique



évitent tout investissement dans de futurs actifs échoués (« stranded assets ») tout en évitant les verrouillages carbone (« carbon lock in »). Ainsi, nous avons dialogué avec les sociétés TotalEnergies, ENI et Repsol sur leurs stratégies climatiques et leur positionnement dans les énergies non conventionnelles.

- Des dialogues en lien avec notre politique Biodiversité ont également eu lieu, par exemple via l'initiative Nature Action 100, avec Danone et Bayer.
- **Une mise sous surveillance d'entreprises.** Une liste d'émetteurs, actualisée régulièrement est débattue dans le cadre de notre Comité Dialogue et Engagement et transmise à l'ensemble des gérants. Cette « watchlist » est composée d'entreprises particulièrement mal notées d'un point de vue ESG et/ou exposées à des controverses élevées.

Processus d'engagement clair

L'objectif de notre démarche de dialogue/engagement avec les entreprises porte sur plusieurs niveaux avec plusieurs horizons de temps :

- Une meilleure transparence des politiques, des stratégies et pratiques ESG (12/18 mois),
- Une meilleure performance opérationnelle (2 ans),
- Une meilleure stratégie en matière de durabilité (3 ans et plus).

Le suivi de nos engagements est rigoureux. Cela commence par définir des axes d'amélioration précis en amont et établir un tableau de suivi comprenant :

- Date de lancement de l'action d'engagement auprès de l'émetteur concerné
- Domaine ciblé : E et/ou S et/ou G
- Noms des contacts
- Questionnaire, entretiens, visites...
- Identification des axes d'amélioration
- Suivi des relances, des réponses, des progrès.

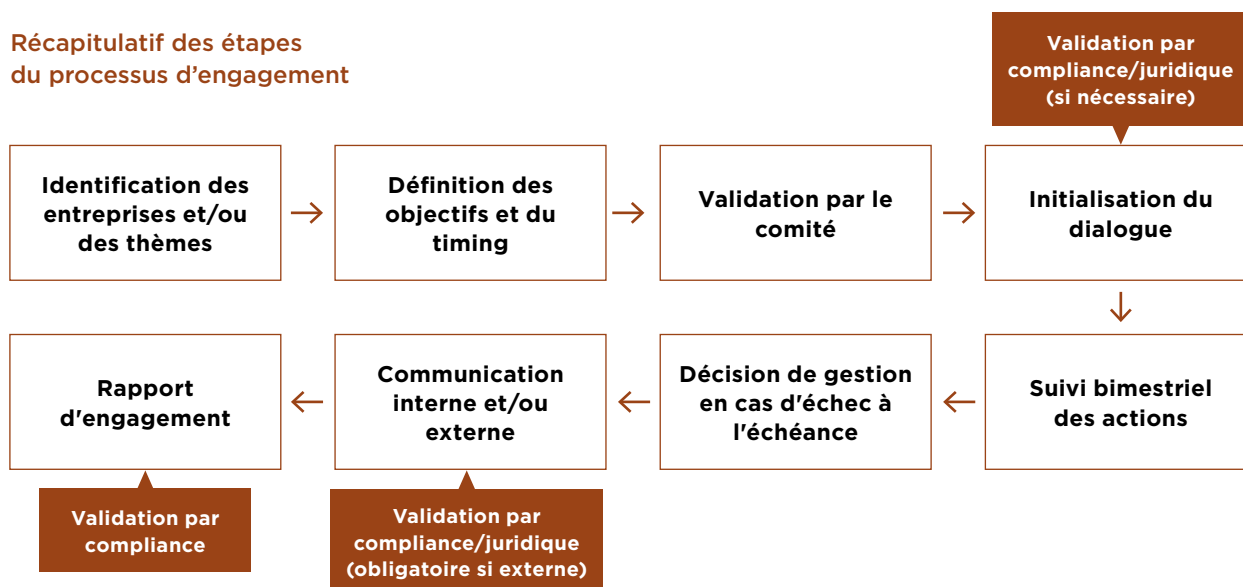
En cas d'absence de progrès suffisamment rapide, il existe plusieurs mesures d'escalade :

- **L'envoi d'une lettre privée.** À titre d'exemple, en 2025, nous avons envoyé un courrier au CEO d'Unity Software, expliquant pourquoi nous avons jugé nécessaire de nous opposer à plusieurs résolutions lors de l'assemblée générale. Nous avons émis une préoccupation particulière portée sur la politique de rémunération. Nous avons également questionné de manière précise sur plusieurs éléments du groupe en matière de durabilité.
- **L'envoi d'une lettre publique au Président ou aux membres du Conseil d'administration / de surveillance ou aux dirigeants exécutifs.**
- **L'expression en Assemblée Générale :** en 2025, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a envoyé une question écrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale de Gaztransport et Technigaz SA sur l'organisation de la succession des rôles de directeur générale et de président.
- **La mise sur surveillance de l'entreprise.**

— L'exclusion d'un titre.

Les progrès accomplis sont ainsi suivis et mesurés dans le cadre du comité bimestriel Dialogue et Engagement. Nous mesurons les progrès par rapport à des indicateurs (KPI) spécifiques qui ont été fixés pour chaque démarche et sur des horizons de temps précis.

Récapitulatif des étapes du processus d'engagement



Un dialogue régulier

En tant qu'investisseur responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a toujours été attaché à honorer sa responsabilité d'actionnaire. Le meilleur moyen d'y arriver reste encore aujourd'hui de participer à la prise de décision et à la vie des entreprises, d'une part en votant aux Assemblées Générales d'actionnaires, d'autre part en favorisant un dialogue ouvert avec les émetteurs sur des questions relatives à la gouvernance d'entreprise, permettant d'améliorer la politique de vote et de confronter les principes qui ont guidé sa rédaction à l'application de cas concrets. Edmond de Rothschild Asset Management (France) travaille également à étendre cette politique de vote vers de nouveaux champs de responsabilité sociale, par exemple en détaillant ses attentes lors des votes des résolutions dites « say on climate »⁸.

Si l'impact de l'engagement d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) auprès des émetteurs n'est à ce stade pas quantifiable, la régularité des échanges a pour but de provoquer une prise de conscience de la part des dirigeants de ces sociétés et de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques.

8. Une résolution « say on climate » est une résolution à l'agenda des Assemblées Générales, qui peut être déposée par l'entreprise elle-même ou par ses actionnaires, afin de faire voter les actionnaires chaque année sur la politique climat de l'entreprise cotée.

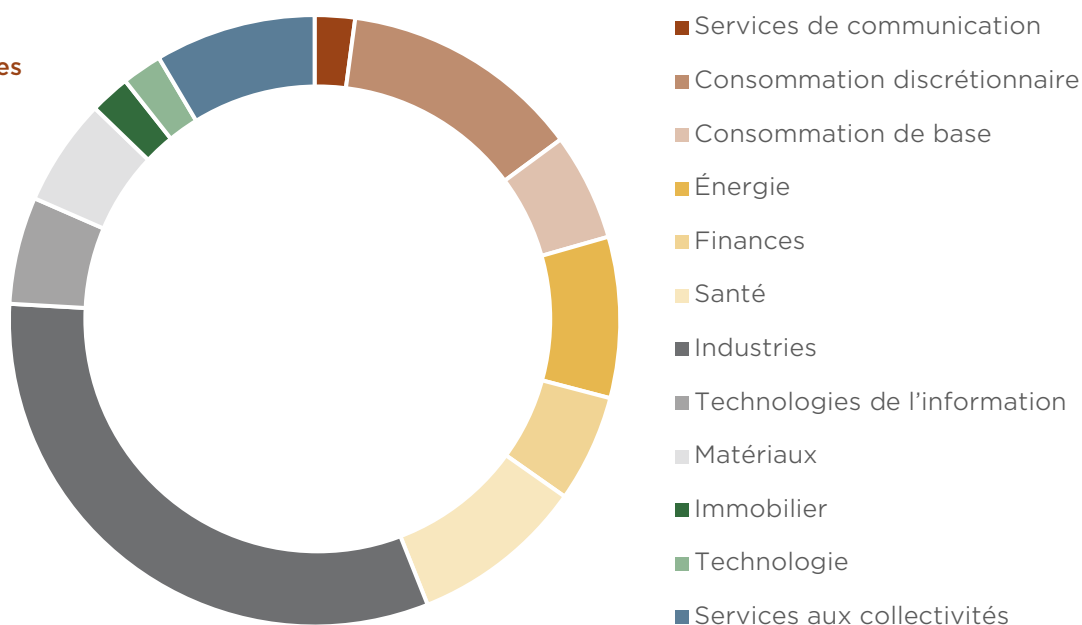


Dialogue approfondi avec les sociétés

Edmond de Rothschild Asset Management (France) se distingue par une gestion de conviction, s'appuyant sur de fréquents entretiens des gérants et analystes avec les sociétés cotées. La connaissance des enjeux stratégiques, financiers et extra-financiers des entreprises est le fondement des décisions prises lors des votes en Assemblée Générale.

Depuis de nombreuses années, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a développé une approche de sélection positive visant à identifier et investir dans les entreprises les plus avancées et les plus dynamiques dans la gestion de leurs enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et de relation avec les parties prenantes.

Répartition des dialogues par secteur



Source : Edram, ISS et GlassLewis data, pour l'année 2025

L'équipe de gestion et d'analyse IR (Investissement Responsable) effectue une analyse des valeurs de l'univers sur la base de sous-critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) prédéfinis afin d'établir une notation extra-financière de la société. Cette notation nécessite une analyse fondamentale approfondie et une rencontre avec le management des sociétés. Les entretiens sur les thématiques extra-financières permettent de dialoguer avec des interlocuteurs souvent spécialistes, comme les directeurs de développement durable, les directeurs des ressources humaines, des juristes ou des responsables environnementaux.

Ainsi, au cours de l'année 2025, si les équipes de gestion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ont participé à de très

nombreux entretiens financiers, l'équipe Investissement Responsable (IR) a réalisé **141 rencontres dédiées de sociétés sur les thématiques extra-financières**. Ainsi, en 2025 comme lors des années précédentes, une part importante de nos dialogues ont concerné les entreprises industrielles, secteur porteur de nombreux risques ESG mais également de nombreuses opportunités.

Dialogue préalable aux Assemblées Générales

Edmond de Rothschild Asset Management (France) possède une longue pratique du dialogue avec les sociétés via le vote en Assemblée Générale d'actionnaires. Notre politique de vote intègre des principes de vote en matière de gouvernance mais également sur les domaines sociaux, environnementaux en cohérence avec notre approche d'analyse ESG. Aussi, Edmond de Rothschild Asset Management (France) agit en amont des Assemblées Générales d'actionnaires en ciblant les résolutions les plus contestables ou selon l'exposition. Les entretiens portent en général sur les renouvellements d'administrateurs, les éléments de la politique de rémunération des principaux dirigeants, les autorisations d'opérations financières (augmentation de capital, rachat de titres...) et de plus en plus souvent sur les politiques Climat des émetteurs et les objectifs qui y sont associés.

Dialogue collaboratif

Edmond de Rothschild Asset Management (France) participe à un certain nombre d'initiatives collectives qui lui semblent les plus pertinentes en fonction de ses participations et de ses intérêts ESG.

Cet engagement peut se faire via :

- Des coalitions d'investisseurs dans le cadre de projets de dépôt de résolutions en assemblée générale,
- Des actions initiées dans le cadre d'organisations de place (PRI, FIR...),
- Diverses initiatives sectorielles dont Edmond de Rothschild Asset Management (France) est membre (Nature Action 100, FAIRR, Access to Medicine, ...)

Une communication avec les parties prenantes

Edmond de Rothschild Asset Management (France) peut communiquer avec des parties prenantes dans les cas suivants :

- L'aide à la décision d'investissement
- La démarche d'Engagement

De cette manière, les gérants et analystes de la société de gestion peuvent communiquer avec des fournisseurs, clients, représentants des salariés ou ONG afin d'obtenir une information plus complète sur la société et un point de vue différent. Les gérants organisent également régulièrement des échanges avec des experts indépendants afin d'approfondir certains sujets, thématiques ou le fonctionnement de certaines sociétés. Le contact avec ces parties prenantes ou avec des experts passe généralement par des organismes externes et s'opère en toute transparence sans communication de données confidentielles.



Rappel de la politique de vote

Cette politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France), et est implémentée dans les mandats de Gestion institutionnels, sauf refus express du client.

Périmètre de vote

Investisseur responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'attache à honorer sa responsabilité d'actionnaire. Le vote aux Assemblées Générales constitue un moment essentiel pour participer à la prise de décision des entreprises. C'est pourquoi Edmond de Rothschild Asset Management (France) a pris l'engagement de voter de manière uniforme sur l'ensemble des valeurs détenues dans les portefeuilles (hors SICAV externes), quelle que soit la nationalité des sociétés émettrices, dès lors que les informations fournies par l'émetteur sont suffisantes et que les dépositaires sont en mesure de prendre en compte le vote.

Organisation de l'exercice des droits de vote

Le mode courant d'exercice des droits de vote par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est le vote par correspondance. Ce vote est réalisé via la plateforme de vote ISS (Glass Lewis depuis le 1/10/2025) pour l'ensemble des valeurs du périmètre de vote. ISS/GlassLewis et Proxinvest assurent aux gérants d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) un service d'aide à la décision par l'étude qu'ils effectuent des projets de résolutions soumis aux actionnaires. Pour chacune de ces résolutions et dans le respect de la politique de vote préalablement définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France), la décision de vote est automatiquement proposée au sein de la plateforme mise à disposition. Si le gérant décide de s'en écarter, il doit nécessairement justifier sa position. En aucun cas, le prestataire ne peut se substituer aux gérants d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui décident seuls de leurs votes dans l'intérêt exclusif des actionnaires ou des porteurs de parts des OPC.

Principes de vote

Dans un souci d'exercer son activité et ses investissements de manière socialement responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (France) privilégie le respect de sept principes fondamentaux :

- Le respect des droits des actionnaires et l'égalité entre eux, matérialisés par l'obtention d'un droit de vote par action détenue ;
- L'intégrité des comptes, la continuité et la transparence de la communication, marquées par l'indépendance des commissaires aux comptes ;



- La séparation des pouvoirs entre dirigeants de la société et administrateurs du conseil d'administration ou conseil de surveillance, en tant qu'organe de contrôle ;
- La transparence de la politique de rémunération avec la présence d'un comité de rémunération indépendant et une rémunération variable liée à des objectifs de performance précis ;
- L'affectation du résultat et l'utilisation des fonds propres en faveur des actionnaires et notamment de l'actionnaire minoritaire ;
- Le développement stratégique de l'entreprise avec des opérations en capital justifiées et équilibrées ;
- La gestion optimale des enjeux environnementaux, sociaux et liés aux parties prenantes dans la conduite de l'activité de l'entreprise, et la reconnaissance de ses responsabilités liées à une mauvaise gestion de ces risques.

Cas particulier des titres bloqués

Certains pays comme la Suisse procèdent à un blocage des titres lorsque le porteur souhaite voter (blocage non systématique). Cette durée de blocage est très variable et dépend de l'émetteur, du dépositaire et du sous-dépositaire, pouvant aller jusqu'à une dizaine de jours. Si la date de fin de blocage correspond généralement au jour suivant la tenue de l'Assemblée Générale, celle de début de blocage est très variable.

Pour la Suisse, Edmond de Rothschild Asset Management (France) vote au minimum à 60 % de sa position totale, pour ces assemblées générales bloquantes, pour pouvoir vendre une partie de celle-ci en cas de décollecte importante/ou rachat important.

Exercice des droits de vote 2025

Conformément aux dispositions de la directive UE 2017/828 dite directive « Droit des actionnaires » ou « Shareholders' Rights Directive » - « SRD2 » du 17 mai 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) rend compte de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial et notamment des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sur l'année 2025 au titre des instruments financiers détenus par les portefeuilles dont elle assure la gestion.

Analyse globale des votes

Les statistiques ont été effectuées à partir des données fournies par ISS et Glass Lewis.

Vote effectif aux Assemblées Générales

Sur l'année 2025, le périmètre de vote est le suivant :

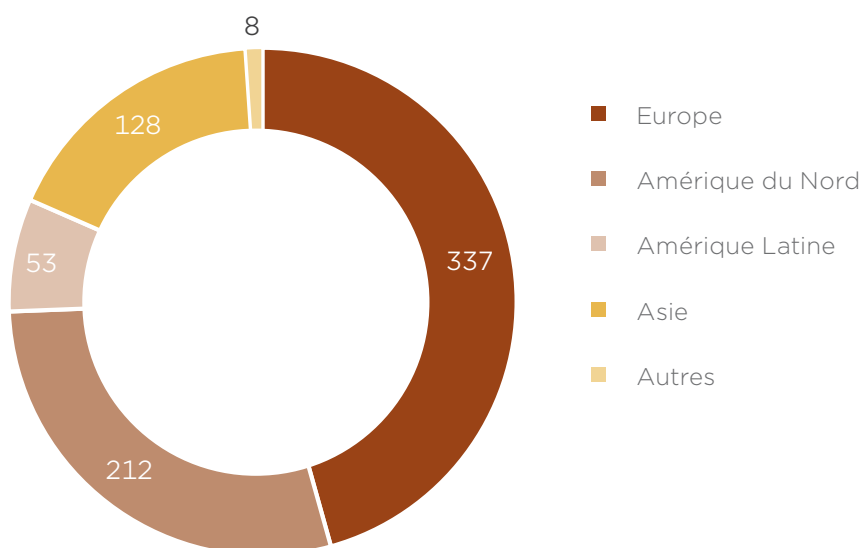
	France	Europe (hors France)	International (hors Europe)	Total
Périmètre initial d'Assemblées Générales	95	257	420	772
Nombre d'Assemblées Générales votées	93	244	401	738
Taux de participation	98%	95%	95%	96%



Répartition géographique

Zones géographiques	Nombre d'Assemblées Générales votées	Périmètre initial d'Assemblées Générales	Taux de participation
Europe	337	352	96%
Amérique du Nord	212	221	96%
Amérique Latine	53	54	98%
Asie	128	137	93%
Autres	8	8	100%
Total	738	772	96%

Répartition des Assemblées Générales votées par zone géographique (en%)



Source : Edram, ISS et GlassLewis data, pour l'année 2025

EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2025

Vote effectif aux Assemblées Générales

Les Assemblées Générales votées ont représenté 10424 résolutions.

Nombre de résolutions votées	Votes « Oui »	Votes « Non »	Votes « Abstention »	Votes « One Year »
10424	8358	2018	42	6

Le nombre total de votes « oui » a représenté 80% des votes soit 8358 résolutions sur 10424.

Le nombre total de votes d'opposition (non + abstention) a représenté 20% des votes, soit 2070 résolutions sur 10424. Les abstentions ont représenté 0.4% des votes.

Le taux d'opposition est stable autour de 20% depuis quelques années.

Répartition par catégorie de résolution

Types de résolution	Oui	Non	Abstention	Total	Total (%)
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	3862	779	6	4647	44,6%
Formalités et autres motifs	353	59	6	418	4,0%
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	1206	498	11	1715	16,5%
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	919	272	1	1192	11,4%
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	132	105	13	250	2,4%
Actionnariat salarié	11	2	0	13	0,1%
Nomination/ rémunération des contrôleurs légaux des comptes	554	251	2	807	7,7%
Modifications statutaires	415	50	1	466	4,5%
Approbation des comptes et affectation du résultat	906	2	2	910	8,7%
Total	8358	2018	42	10418	100,0%

* 6 votes « One Year » non pris en compte. Votes spécifiques aux entreprises américaines sur la fréquence des résolutions sur la rémunération.



Pilier ESG	Oui	Non	Abstention	Total	Total (%)
G	8256	1955	39	10250	98%
S	37	39	2	78	1%
E, S	0	5	0	5	0%
E	36	13	1	50	0%
E, S, G	29	6	0	35	0%
Total des votes	8358	2018	42	10418	100%

* 6 votes « One Year » non pris en compte.

Les résolutions sociales et environnementales restent très minoritaires lors des assemblées générales.

Analyse des votes d'opposition

Les types de résolutions pour lesquels Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'est opposé figurent dans le tableau ci-après.

Types de résolution	Oui	Non	Abstention	Total	Total (%)
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	3862	779	6	4647	45%
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	1206	498	11	1715	16%
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	919	272	1	1192	11%
Approbation des comptes et affectation du résultat	906	2	2	910	9%
Nomination/ rémunération des contrôleurs légaux des comptes	554	251	2	807	8%
Modifications statutaires	415	50	1	466	4%
Formalités et autres motifs	353	59	6	418	4%
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	132	105	13	250	2%
Actionnariat salarié	11	2	-	13	0,12%
Total	8358	2018	42	10418	100%

EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2025

39% des votes d'opposition ont concerné la catégorie « Nomination/ Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance ». La politique de vote d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est stricte sur ce thème car le choix des membres des conseils de surveillance ou des conseils d'administration est essentiel pour assurer la bonne gouvernance du groupe. Les refus de candidature ou renouvellement d'administrateurs peuvent être dus :

- À la non-indépendance des conseils résultant de leur nomination,
- À la disponibilité jugée insuffisante pour assurer ce rôle, en raison d'un nombre de mandats trop élevé,
- Au non-respect de la diversité Hommes/Femmes.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) peut également sanctionner individuellement le renouvellement d'un administrateur, s'il est considéré qu'il n'a pas joué correctement son rôle au sein d'un comité (d'audit, de rémunération ou des nominations).

25% des votes d'opposition ont concerné des résolutions relatives à la rémunération des dirigeants. Edmond de Rothschild Asset Management (France) apprécie, dans un premier temps, les rémunérations selon une analyse qualitative recherchant avant tout l'alignement de la rémunération sur les performances et la qualité de l'information, qui doit être exhaustive et transparente. En général, le vote CONTRE une résolution relative à la rémunération a été justifié par la non-mention de critère de performance sur l'ensemble de la rémunération variable (bonus court terme et variable long terme), par des plans de rémunération jugés trop court-termistes (inférieurs à 3 ans) ou par des indemnités de départ non justifiées. Edmond de Rothschild Asset Management (France) a également pu voter défavorablement au « Say on Pay⁹ » si un vote contestataire provenant des actionnaires minoritaires sur la rémunération n'a pas été pris en considération l'année suivante.

Les « opérations en capital » qui regroupent notamment les demandes d'augmentation de capital, ont représenté 13% des votes négatifs. Toutes les opérations en capital proposées aux actionnaires doivent être stratégiquement justifiées et financièrement équilibrées. Le respect du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires est un critère important lors d'opérations d'augmentation de capital. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ayant établi des plafonds de dilution en fonction du type d'augmentation de capital (avec ou sans droit préférentiel de souscription ou délai de priorité) les décisions de vote CONTRE sont généralement liées à une dilution excessive des augmentations de capital ou à un prix d'émission présentant une trop forte décote. Les opérations de fusions sont votées au cas par cas, en fonction du rationnel de l'opération et de la création de valeur potentielle pour l'actionnaire. De plus, les opérations en capital proposées ne doivent pas pouvoir être utilisées comme des dispositifs anti-OPA.

9. « Cette expression anglaise signifie que les entreprises cotées doivent permettre à leurs actionnaires de se prononcer sur les systèmes de rémunération des dirigeants ». Source : Novethic.



Focus “Say on climate”

Sur les 31 résolutions « Say on climate » auxquelles nous avons voté, 19 étaient proposées par des actionnaires et 12 par le management. Nous avons voté POUR à 15 résolutions et CONTRE à 6 résolutions considérant que la stratégie climat n’était pas conforme à notre politique (absence d’objectif quantitatif de réduction des émissions de CO₂ ou d’un objectif de neutralité carbone d’ici 2050 assorti de jalons intermédiaires).

Résolutions déposées par des actionnaires (non agréées par le conseil)

En 2025, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a voté à 250 résolutions externes déposées par des actionnaires, représentant 2% des résolutions votées dont :

- 132 votes « Oui »,
- 105 votes « Non »,
- 13 vote « Abstention ».

Répartition des résolutions externes par type



Comme pour les résolutions déposées par le management des sociétés, Edmond de Rothschild Asset Management (France) vote aux résolutions déposées par des actionnaires externes en adéquation avec sa politique de vote et ses principes fondamentaux.

Près de 80% des résolutions externes (hors Italie) concernent des sociétés américaines, dont par exemple 12 résolutions chez Alphabet.

Exemples de résolutions d'actionnaires soutenues par Edmond de Rothschild Asset Management (France) :

- Shell : Nous avons voté favorablement à la résolution proposée par ACCR¹⁰ demandant au groupe d'analyser publiquement la compatibilité entre leur stratégie envers le gaz naturel liquéfié (GNL) et l'objectif Net Zero 2050.
- Equinor : nous avons voté en faveur des résolutions d'actionnaires demandant à la société d'intégrer les risques climatiques dans sa stratégie et de fixer des objectifs de réduction d'émission alignés avec l'Accord de Paris.
- Meta platforms : Nous avons voté favorablement à plusieurs résolutions demandant des rapports sur l'impact des produits sur la santé des enfants ou sur les risques de l'intelligence artificielle et les pratiques marketing.
- Dans plusieurs sociétés américaines, nous avons voté pour les résolutions requérant que le président soit indépendant, rejoignant les principales exigences européennes.

Nous avons voté favorablement aux résolutions déposées aux Etats-Unis réclamant la réduction du seuil nécessaire pour que les actionnaires puissent demander une assemblée extraordinaire.

Remarquons qu'en 2025, de nombreuses résolutions d'actionnaires vont dans le sens d'une régression de la transparence ESG et ou des objectifs sociaux ou environnementaux. Dans ces cas-là, en accord avec notre politique, nous votons contre ces résolutions.

Dérogations à la politique de vote

Le nombre de votes divergents de la politique de vote définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) a représenté 0,39% en 2025, correspondant à 41 résolutions. La divergence est donc très limitée. Dans les cas de divergence, les gérants doivent justifier les raisons de leurs votes.

Le principal cas de déviation concerne les résolutions relatives à nomination et le renouvellement d'administrateurs ainsi que les éléments de rémunération. Cette divergence existe dans les deux sens (vote POUR alors que la politique de vote recommande un vote CONTRE ou l'inverse).

Les gérants apprécient ces résolutions au regard de la politique de vote mais également au regard des spécificités de la société, de sa taille, de son secteur d'activité et de son pays d'appartenance.

Les déviations concernent essentiellement une interprétation différente de notre politique de vote et non un non-respect de notre politique.

10. L'ACCR est un organisme de recherche et de plaidoyer qui aide les investisseurs du monde entier à atténuer les risques liés au changement climatique pesant sur leurs portefeuilles.



Situations de conflits d'intérêts

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place un dispositif qui permet de détecter et prévenir tout conflit d'intérêts qui serait susceptible de se produire. Une cartographie des potentiels conflits d'intérêts identifiés et le dispositif mis en place pour leur résolution a été mise en place au sein d'Edmond de Rothschild Asset Management (France). De plus, un registre des conflits d'intérêts est tenu par le Contrôle Interne et Conformité d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est géographiquement isolé des autres activités du Groupe Edmond de Rothschild qui seraient susceptibles de créer un conflit d'intérêts.

De plus, des règles strictes sont mises en œuvre pour assurer l'objectivité du gérant et que l'intérêt de l'investisseur soit la priorité, par exemple :

- Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'effectue pas de « trading » propriétaire; l'activité de trading est centralisée au niveau de la table de négociation d'Edmond de Rothschild (France) pour le compte de clients exclusivement;
- La rémunération du gérant n'est pas liée à des commissions générées par l'activité de trading;
- Le gérant ne peut occuper une position au sein du Conseil d'Administration d'une société cotée et détenue au sein du portefeuille qu'il/elle gère.

Au cours de l'année 2025, Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'a pas eu à gérer de situation de conflit d'intérêts qui n'ait pas été résolue de façon satisfaisante.

Évolution de la politique de vote

Edmond de Rothschild Asset Management (France) réunit au moins une fois par an un Comité des Votes interne, composé d'au moins un membre du Directoire, du Directeur des Gestions, des responsables de gestion action des différentes zones géographique, de la responsable du Contrôle Interne et Conformité, d'un membre de la Direction des opérations et des membres de l'équipe IR. Ce Comité a notamment pour vocation de s'assurer du respect de la politique de vote et de l'évolution de celle-ci, en fonction des nouvelles résolutions rencontrées.

Le Comité a donné lieu à des évolutions mineures de la politique de vote pour l'année 2026.

Nos actions d'engagement en 2025

Nos actions individuelles

Panorama de nos actions individuelles poursuivies ou clôturées en 2025

Société	Date d'initiation	Objectif	KPI	Echéance	Atteinte des objectifs
AIR LIQUIDE 	Début 2022	Accompagner la stratégie climat du groupe (« committed » SBTi) et le potentiel hydrogène vert	Décarbonation directe (scopes 1, 2) en absolu et relatif	> 3 ans	En cours
BAYER 	Janvier 2022	- Focus sur les enjeux du sourcing fossile, du climat (scopes 1, 2, 3) et de la biodiversité - La gouvernance : cœur de la potentielle recovery ESG	Amélioration de la note ESG	> 3 ans	Clôturé en juin 2025. Echec.
COTY	Février 2024	- Recherche d'une meilleure transparence - Améliorer la gouvernance - Améliorer les pratiques sociales	Amélioration de la note ESG	2/3 ans	En cours
ESSILOR LUXOTTICA	Novembre 2021	- Recherche d'une meilleure transparence sociale et environnementale - Faire de ce leader mondial un candidat pour les fonds ESG	Amélioration des notes E et S	2/3 ans	Clôturé en novembre 2025. Partiellement atteint.
RADNET	Février 2023	- Améliorer la gouvernance - Recherche d'une meilleure transparence environnementale et sociale	Amélioration de la note ESG	18/24 mois	Clôturé en juin 2025. Echec.
TECHNIP ENERGIES	Février 2024	- Renforcer la stratégie climat du groupe - Améliorer la gouvernance	Amélioration de la note ESG	18/24 mois	En cours
TOTAL ENERGIES 	2016	- Recherche d'une meilleure performance climat - Faire de TotalEnergies le leader climat de son secteur - Réduire le risque de Stranded Assets	Stratégie alignée avec l'Accord de Paris	> 3 ans	En cours
VUSION (ex SES IMAGOTAG)	Septembre 2023	Améliorer la gouvernance	Amélioration de la note de gouvernance	2/3 ans	En cours
WAGA ENERGY	Février 2024	Améliorer la gouvernance : point faible de cette opportunité environnementale	Amélioration de la note de gouvernance	2/3 ans	Clôturé en 2025 suite au rachat. Partiellement atteint. Quelques points d'amélioration en gouvernance.



Au cours de l'année 2025, plusieurs actions engagées au cours des dernières années ont été clôturées :

En juin 2025, l'engagement individuel commencé avec Bayer en 2022 a été clôturé. Notre objectif d'amélioration sur la recherche d'une meilleure performance ESG n'a pas été atteint. Dans ce cadre, le webinaire à destination des investisseurs de juin 2025 a été décevant et l'absence de tout progrès sur les enjeux stratégiques tels que l'approvisionnement fossile ou la durabilité de l'activité agricole nous a amené à stopper l'engagement. Notons cependant que nous continuons l'engagement collectif sur la biodiversité via Nature Action 100.

Également en juin 2025, nous avons clôturé notre action d'engagement avec Radnet, initié en février 2023, sur un constat d'échec. Nos objectifs d'amélioration de la gouvernance et d'une meilleure transparence sur les enjeux E et S n'ont pas été atteints, avec un constat d'absence de politique environnementale, d'absence de transparence sur les politiques de protection des données ou sur des données sociales essentielles telles que la formation, l'attraction ou la rétention des talents. La composition et le mode de fonctionnement du conseil n'ont pas eu l'évolution espérée. La position a été vendue.

En novembre 2025, nous avons mis un terme à l'action que nous avions entreprise en novembre 2021 avec le groupe EssilorLuxottica. Notre objectif reposait sur la recherche d'une meilleure transparence sociale et environnementale. La poursuite de la détérioration du profil ESG du groupe, l'absence de progrès quant aux insuffisances identifiées en matière de gouvernance et de transparence sur les politiques E et S, et enfin une rencontre avec le management en septembre 2025 ont fini par confirmer notre questionnement sur le bien-fondé de poursuivre notre action d'engagement avec un succès « partiel ». On notera en positif la validation des objectifs environnementaux du Groupe par SBTi en décembre 2024 (mais sur 70% du périmètre des activités).

Enfin en 2025, à la suite à l'offre de publique d'achat de Waga Energy par EQT, nous avons clôturé cet engagement avec Waga Energy sur une réussite partielle. En effet, notre engagement, commencé en 2024, portait sur l'amélioration de la gouvernance. Certes, nous regrettons que les rôles de président et directeur général soient toujours combinés dans un conseil non majoritairement indépendant selon nous, avec un comité d'audit non indépendant, mais nous avons noté des améliorations sur plusieurs points, notamment la rémunération variable de long terme dont la transparence s'est accrue.

NOS ACTIONS D'ENGAGEMENT EN 2025

Panorama de nos actions individuelles initiées en 2025

Société	Date d'initiation	Objectif	KPI	Echéance	Atteinte des objectifs
ENI	Janvier 2025	— Amélioration des KPI de santé/ sécurité — Amélioration des process	Indicateurs santé / sécurité	2/3 ans	En cours
GTT	Mai 2025	— Nomination d'un nouveau CEO — Séparation des fonctions CEO / Chairman — Nomination d'un nouveau Chairman	Une réponse positive aux 3 objectifs fixés	2/3 ans	En cours
 STELLANTIS	Février 2025	Accompagner la stratégie de transition environnementale du groupe	— Validation des objectifs climat par SBTi — Amélioration de la note ESG	2/3 ans	En cours
UNITY SOFTWARE	Juin 2025	Améliorer la relation client	Amélioration de la note S	2/3 ans	En cours

 Actions Climat / Biodiversité



Nos actions d'engagement initiées en 2025

ENI



Objectifs de l'action d'engagement

- Amélioration des KPI Santé / Sécurité
- Challenger les actions mises en place
- Vérifier les KPIs du bonus associés



Indicateur (KPI)

- Indicateurs Santé / Sécurité

Indicateur (KPI)

- Indicateurs Santé / Sécurité

Echéance / Objectif

Transparence

18/24 mois

Performance opérationnelle

2/3 ans

Évolution stratégique

3 ans et plus

En décembre 2024, un incendie survenu dans un dépôt de carburant du fournisseur d'énergie italien Eni à Calenzano, en Toscane a fait deux morts, trois disparus et neuf blessés.

L'accident, en Italie, couplé à des indicateurs santé sécurité qui se dégradent (TRIR en hausse pour les employés et les contractants entre 2021 et 2024), nous interroge sur la dynamique sécurité du groupe.

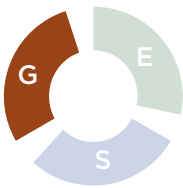
Notre engagement avec le groupe vise à comprendre les raisons de l'accident et les process mis en place pour éviter tout nouvel accident. Nous avons également poussé ENI à améliorer la prise en compte de la mortalité dans les critères de performance de rémunération variable des exécutifs ce qui a été partiellement atteint en 2026

GTT



Objectifs de l'action d'engagement

- Le suivi et le soutien à la nomination dans les meilleurs délais d'un nouveau CEO
- Dans un deuxième temps, l'organisation de la succession du Chairman, ancien CEO



Indicateur (KPI)

- Nomination d'un CEO
- Séparation des fonctions CEO / Chairman
- Nomination d'un nouveau Chairman

Date d'initiation

- Mai 2025

Echéance / Objectif

Transparence

Performance opérationnelle

Évolution stratégique

18/24 mois

2/3 ans

3 ans et plus

En mai 2025, nous avons initié une action d'engagement avec GTT portant sur l'organisation de la succession, après le départ du Directeur Général qui sera resté moins d'un an à son poste. Provisoirement le Président du conseil, ancien Directeur Général, a repris les fonctions de CEO, entraînant de fait un cumul des fonctions. Cette action a pris la forme d'une question écrite envoyée à l'Assemblée Générale de 2025. Tout au long de 2025, nous avons continué d'interroger le management sur l'organisation de la succession des fonctions clés et la rétention des talents, plusieurs départs de dirigeants clés ayant été annoncés ces 5 dernières années.

Remarquons qu'en janvier 2026, Mr Francois Michel a pris ses fonctions en tant que Directeur général, Mr Philippe Berterottière restant Président du conseil d'administration, les fonctions redevenant dissociées.

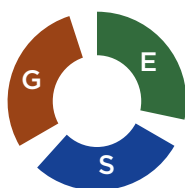


Stellantis



Objectifs de l'action d'engagement

- La stratégie de transition du groupe
- La qualité de son plan de transition
- La validation de ses objectifs climat par la SBTi
- Une inflexion et amélioration de la performance durabilité (ESG) du groupe



Indicateur (KPI)

- Validation des objectifs climat par la SBTi
- Amélioration générale de la note ESG

Date d'initiation

- Février 2025

Echéance / Objectif

Transparence	Performance opérationnelle	Évolution stratégique
18/24 mois	2/3 ans	3 ans et plus

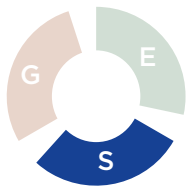
Tous les constructeurs automobiles, en particulier européens, sont confrontés sur la période 2025-2035 à la transition, notamment celle passant d'un modèle d'affaires thermique vers un modèle électrique (y compris hybride). Le rythme de la transition est aussi tiré par la concurrence chinoise. Stellantis est le seul constructeur automobile européen à ne pas avoir ses objectifs climat validés par la Science Based Target initiative, ce qui interroge sur sa stratégie climatique.

Stellantis apparaît désormais en retrait, en particulier en matière d'innovation, et dans une dynamique moins favorable que certains concurrents européens. La transition comporte aussi un volet social (transition juste). Nos réunions et demandes sur le sujet ont, en 2025, été peu concluantes.

Unity



Objectifs de l'action d'engagement
— Amélioration de la relation clients



Indicateur (KPI)
— Amélioration de la note S

Date d'initiation
— Juin 2025

Echéance / Objectif

Transparence	Performance opérationnelle	Évolution stratégique
18/24 mois	2/3 ans	3 ans et plus

Entreprise de software dans les jeux vidéo, Unity Technologies est mal notée par notre prestataire externe sur les enjeux de sécurité et protection des données et sur le capital humain, deux enjeux clés pour le secteur. Lors de cet engagement initié en juin 2025, nous leur avons demandé plus de transparence sur ces sujets, ainsi que sur des sujets de rémunération. L'entreprise n'a pas donné suite à nos courriers et nous avons soldé notre position sur nos principaux fonds.



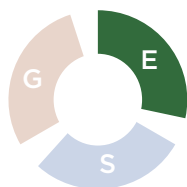
Nos actions d'engagement poursuivies en 2025

Air Liquide



Objectifs de l'action d'engagement

- Recherche d'une meilleure performance climat
- Faire d'Air Liquide le leader climat de son secteur en interne comme pour ses clients.



Indicateur (KPI)

- Décarbonation directe (scopes 1, 2) en absolu et relatif

Date d'initiation

- Avril 2022

Echéance / Objectif

Transparence

18/24 mois

Performance opérationnelle

2/3 ans

Évolution stratégique

3 ans et plus

Fondé en 1902, présent dans 80 pays, **Air Liquide** est un des deux leaders mondiaux de la production de gaz industriels. Le business modèle, défensif et à forte visibilité, est attractif avec des positions fortes sur des segments en croissance et résilients tels que la Santé (13% des ventes), la Grande Industrie (35% des ventes), l'Industriel marchand (38% des ventes) et l'Électronique (9% des ventes).¹¹

Air Liquide est un acteur clé dans la transition énergétique, tournée vers une économie bas carbone, avec un mix de solutions environnementales pour les clients ; désulfuration aujourd'hui, CSC (captage et stockage de CO₂) et hydrogène vert demain.

Cependant, il s'agit toujours d'un des plus gros émetteurs directs de gaz à effet de serre (scopes 1, 2)¹² en absolu au sein du CAC 40 (34.9 MT en 2024, 39.3 MT en 2022 et 32,5 MT en 2020).

11. Document d'Enregistrement universel 2022

12. Le scope 1 correspond aux émissions directes, le scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur

NOS ACTIONS D'ENGAGEMENT EN 2025

Notre action d'engagement porte sur :

- Le suivi des engagements SBTi.
- Le suivi de la décarbonation des émissions directes (scopes 1, 2) sur la période 2021-2025.
- Le suivi de l'évolution du mix d'électricité.
- La montée en puissance sur la période 2021-2025 des solutions environnementales (désulfurisation, CSC, hydrogène vert...) dans la recherche et le développement ou le chiffre d'affaires.
- L'engagement d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

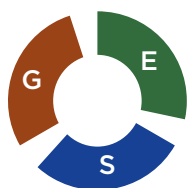
Notre rencontre avec le management en mai 2022 a été très positive avec la déclaration que les objectifs climatiques étaient validés par la SBTi. Celle de juin 2023 l'avait été tout autant ! A noter que 50% des 16bn€ des investissements du groupe sur la période 2021-2025 ont été consacrés à la transition énergétique. Le groupe bénéficie par ailleurs de subventions très significatives pour des projets hydrogène. De plus, un tiers de la baisse en absolu d'ici à 2035 se fera via la compensation CCS (Captage et stockage du carbone). A noter un point de vigilance à avoir entre les émissions reportées (toujours en hausse) et les émissions retraitées « pro-forma » (stables sur 2020-2022). Nos échanges avec la direction du groupe se sont poursuivis en 2024, année marquée par la publication d'un plan de transition crédible en septembre 2024, et en 2025 avec de bons résultats sur la réduction des émissions de scope 2 et la progression des énergies renouvelables dans le mix électrique.

Coty



Objectifs de l'action d'engagement

- Recherche d'une meilleure prise en compte de la transition dans la stratégie de l'entreprise



Indicateur (KPI)

- Note ESG

Date d'initiation

- Février 2024

Echéance / Objectif

Transparence

18/24 mois

Performance opérationnelle

2/3 ans

Évolution stratégique

3 ans et plus

Coty, entreprise de droit américain, fondée à Paris par François Coty en 1904, développe, produit, commercialise et distribue des parfums, du maquillage, des soins pour la peau et les ongles ainsi que des produits capillaires professionnels. Cotée depuis 2023 à Paris, la société n'est pas aux standards des grandes entreprises européennes en termes d'ESG malgré un potentiel réel.

Notre action d'engagement porte sur :

- Une plus grande transparence sur le pilier S
- Une meilleure stratégie climat et déforestation
- Des sujets de Gouvernance :
 - Indépendance du Conseil
 - Justification des niveaux de rémunération des dirigeants
 - Accroître la transparence en termes de rémunération des dirigeants

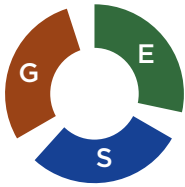
Deux entretiens avec le management se sont déroulés en février et mars 2024. Des progrès ont été réalisés avec la constitution d'une équipe ESG et le recrutement d'une nouvelle DRH. Le groupe a fait valider par SBTi ses objectifs de réduction de ses émissions. En 2025, nous avons observé un réel progrès sur le plan environnemental.

Technip Energies



Objectifs de l'action d'engagement

- Recherche d'une meilleure prise en compte de la transition dans la stratégie de l'entreprise



Indicateur (KPI)

— Note ESG

Date d'initiation

— Février 2024

Echéance / Objectif

Transparence

Performance opérationnelle

Évolution stratégique

18/24 mois

2/3 ans

3 ans et plus

Issue de la scission du groupe TechnipFMC plc en 2021, après 5 ans de mariage raté entre Technip et FMC, **Technip Energies** est une société d'Ingénierie et de Technologies spécialisée dans l'exécution de projets et la fourniture de technologies, de produits et de services pour des infrastructures énergétiques pouvant se trouver à terre ou en mer (GNL, traitement aval du pétrole et du gaz, chimie durable, hydrogène, gestion du CO₂ et infrastructures marines). La société fait l'objet d'une cotation depuis février 2021.

Notre action d'engagement porte sur :

- L'établissement d'une stratégie climat alignée sur l'Accord de Paris
- La mesure et la définition d'objectifs sur le scope 3, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre indirectes



En avril 2024, un courrier a été envoyé (resté sans réponse à ce jour) au Président du Conseil d'administration. Nous y faisons mention notamment des points suivants :

- Au-delà de l'engagement net zero en 2050 du groupe, nous l'encourageons à fixer des objectifs intermédiaires ambitieux sur tous les scopes afin d'aligner sa stratégie avec l'Accord de Paris. Nous sommes également attentifs au fait de valider ces objectifs par le SBTi.
- Technip Energies étant un acteur essentiel de la chaîne de valeur énergétique, nous encourageons vivement le groupe à renforcer la prise en compte de la réduction des émissions du scope 3 au travers de la rémunération de court et long terme. De manière générale, nous sommes en faveur d'une rémunération de long terme reposant totalement sur des conditions de performance mesurables et transparentes.
- Compte tenu des enjeux stratégiques de transition énergétique et de la direction du groupe vers de plus en plus de projets décarbonés, nous l'encourageons également à soumettre au vote des actionnaires la nomination d'administrateurs ayant de fortes expertises climatiques.

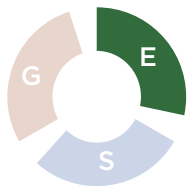
Puis un entretien avec le management s'est déroulé en novembre 2024, sans avancée.

TotalEnergies



Objectifs de l'action d'engagement

- Recherche d'une meilleure performance climat
- Faire de TotalEnergies le leader climat de son secteur
- Réduire le risque de Stranded Assets/actifs échoués



Indicateur (KPI)

- Stratégie alignée avec l'accord de Paris

Date d'initiation

- 2020

Echéance / Objectif

Transparence	Performance opérationnelle	Évolution stratégique
18/24 mois	2/3 ans	3 ans et plus

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité.

Depuis de nombreuses années, nous menons un dialogue régulier avec TotalEnergies, notamment au regard de ses enjeux climatiques et de sa stratégie climat. À noter que la stratégie du groupe se focalise sur le gaz mais celui-ci demeure trop lié aux énergies fossiles d'ici à 2050 et que la réduction prévue des émissions en 2030 n'est pas alignée avec l'Accord de Paris.

Notre action d'engagement porte sur :

- La recherche d'une meilleure performance climat
- Faire de TotalEnergies le leader climat de son secteur
- Réduire le risque de Stranded Assets



Le dialogue constructif avec TotalEnergies se poursuit depuis 2020. Le 5 mai 2020, TotalEnergies a fait de nouvelles annonces sur sa stratégie visant à réduire ses émissions de carbone. Cependant, compte tenu de l'absence d'objectifs intermédiaires en faveur d'une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre, et du manque d'indications sur les futurs programmes de dépenses d'investissement visant à aligner le mix de production sur l'objectif de 2°C, ces engagements ne nous paraissaient pas garantir la bonne mise en œuvre de ses objectifs. Nous avons donc participé aux côtés d'autres actionnaires au dépôt d'une résolution lors de l'assemblée générale du 29 mai 2020 demandant d'introduire dans la stratégie les informations relatives à une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre, afin d'aligner ses activités sur l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat. En votant en faveur de cette résolution, 17% des actionnaires ont soutenu cette demande et continue à demander plus de transparence et de cohérence sur sa stratégie environnementale

En 2021, nous avons voté CONTRE la résolution « Say on climate » du groupe, qui malgré sa transparence que nous saluons, ne montrait pas une ambition suffisante sur la réduction de ses émissions mondiales.

En 2022, nous avons continué cet engagement avec d'autres investisseurs et avons obtenu l'inscription d'une résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale de TotalEnergies, demandant de nouveau d'introduire dans la stratégie de la société des informations relatives à une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre, afin d'aligner ses activités sur l'objectif de l'accord de Paris sur le climat. Cette résolution n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et les actionnaires du groupe n'ont pas pu se prononcer. Nous avons de fait voté contre le « Say on climate » proposé par TotalEnergies, le trouvant trop peu ambitieux.

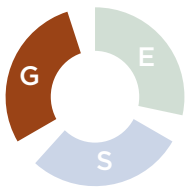
En 2023, nous avons poursuivi notre dialogue avec TotalEnergies. Nous avons co-déposé avec 17 autres investisseurs une résolution consultative demandant l'alignement de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'accord de Paris sur le climat pour 2030. Cette résolution a réuni plus de 30% des suffrages exprimés en Assemblée Générale ce qui envoie un signal fort au management du groupe.

En 2024, nous avons rencontré le groupe pour suivre les évolutions des performances notamment sur les émissions de gaz à effet de serre ; tandis qu'en 2025 nos discussions ont porté essentiellement sur la composition du conseil et l'absence de « Say on climate » à l'Assemblée Générale.

Vusion



Objectifs de l'action d'engagement
— Un meilleur équilibre des pouvoirs



Indicateur (KPI)
— Amélioration de la note gouvernance

Date d'initiation
— 2023

Echéance / Objectif

Transparence	Performance opérationnelle	Évolution stratégique
18/24 mois	2/3 ans	3 ans et plus

Vusion (anciennement SES imagotag) est le N° 1 mondial des solutions digitales pour le commerce physique. Sa mission est d'aider la transformation digitale du commerce physique. En juillet 2023, le groupe a fait l'objet d'une attaque de Gotham City portant sur la comptabilité mais aussi quelques aspects de gouvernance.

Notre action d'engagement porte sur :

Un meilleur équilibre des pouvoirs:

- Indépendance du conseil et du comité d'audit
- Assiduité et rajeunissement du conseil
- Accroître la transparence en termes de rémunération des dirigeants.

En septembre 2023, nous avons envoyé une lettre à l'attention du président directeur général et du conseil d'administration en exprimant notre souhait de voir la composition du conseil et du comité d'audit évoluer ainsi que l'importance d'avoir une rémunération transparente et de long terme. En novembre 2023, nous avons rencontré le président directeur général qui a pris en compte certaines de nos demandes et a annoncé des améliorations de la gouvernance.

En 2024 et en 2025, nous avons poursuivi notre dialogue dans le cadre notamment de rencontres avec la Responsable du Développement Durable. Lors de la mise à jour de notre notation ESG de la société en 2025, nous avons noté une amélioration sur le pilier Environnement avec la définition d'objectifs climat validés par SBTi, une meilleure transparence sociale, une meilleure indépendance du Conseil et la nomination d'un administrateur référent. Toutefois, des faiblesses en matière de gouvernance (comité audit non-indépendant, transparence insuffisante, conventions réglementées) nous incitent à continuer cet engagement.



Nos actions collaboratives

Notre participation à un certain nombre d'initiatives collectives peut se faire à travers de multiples moyens. Citons notre capacité à rejoindre des coalitions d'investisseurs dans le cadre de projets de dépôt de résolutions en Assemblée Générale ; la signature de déclarations d'investisseurs interpellant des Etats, des gouvernements ou des sociétés sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance ; notre participation active à des groupes de travail d'organisations de Place (AFG, FIR, PRI...) ; notre implication dans des initiatives sectorielles.

Au cours des dernières années, nous avons ainsi rejoint plusieurs actions collaboratives dont celles en cours sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

Généralistes	Date d'adhésion	Type	Objectifs
FIR	Juin 2020	Commission Dialogue et Engagement	— Engagements thématiques — Club SMID (Février 2026)
	Février 2025	Groupe de travail : Mesure de l'efficacité et de l'engagement	Publication d'un guide « Bonnes Pratiques et Outils de mesure de l'efficacité de l'engagement »
Environnementales	Date d'adhésion	Type	Objectifs
Finance for Biodiversity Pledge	Mai 2021	Coalition d'investisseurs	— Inviter les dirigeants mondiaux à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités financières et de leurs investissements dans la perspective de la Conférence des Parties (COP 15). — Accroître notre expertise. — Contribuer à la définition de standards en matière de mesure de la biodiversité.
IIGCC	Avril 2023	Coalition d'investisseurs	— Renforcer la contribution des investisseurs à la réalisation d'un avenir sobre en carbone. — Aider le secteur de l'investissement à mieux intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans leurs processus d'investissement.
Nature Action 100 Bayer Danone	Septembre 2023	Coalition d'investisseurs	— Mobiliser les investisseurs afin d'inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures en faveur de la nature et de la préservation de biodiversité. — Accroître notre expertise. — Engagements ciblés. — Respect de nos engagements NZAM.
AEFDI (Avoided Emissions Factors Database Initiative)	Janvier 2024	— Coalition d'investisseurs — Edram (France), Partenaire fondateur stratégique	Développer une base de données mondiale de facteurs d'évitement des émissions de gaz à effet de serre offrant un calcul standardisé et transparent des émissions évitées grâce à une liste fournie de solutions à faible émission de carbone ou de solutions vertes.

NOS ACTIONS D'ENGAGEMENT EN 2025

Sociales	Date d'adhésion	Type	Objectifs
FAIRR	Octobre 2020	Coalition d'investisseurs sous l'initiative de la fondation Collier	— Accroître notre expertise sur le sujet. — Amélioration du profil des entreprises.
Access To Medicine Foundation	Mai 2021	Fondation	— Accroître notre expertise sur le sujet. — Amélioration du profil des entreprises.
Share Action	Février 2024	— Coalition d'investisseurs — Groupe de travail — Good Work Investor Coalition	— Cible : une dizaine d'acteurs de la distribution au Royaume-Uni — Assurer « un salaire décent » à la fois aux salariés et aux sous-traitants, pour obtenir l'accréditation Living Wage Employer. — Garantir les droits fondamentaux en matière d'emploi (salaire minimum, congés payés, indemnités de maladie, heures de travail garanties, contrats précis...).
FIR	Mars 2024 – Fin décembre 2025	— Groupe de Travail — « Finance & Handicap »	— Améliorer les critères d'évaluation des entreprises en matière de pratiques, produits et services favorisant l'autonomie des personnes en situation de handicap, en identifiant également les incidences négatives. — Rédaction d'un livre blanc sur le rôle que peut jouer la finance durable dans l'autonomie des personnes en situation de handicap, afin d'éclairer les investisseurs sur ce sujet et de mettre en lumière les indicateurs et les bonnes pratiques.

Notre niveau d'implication à ces engagements collaboratifs est variable : nous nous engageons par exemple via une signature, une participation active à des groupes de travail ou une participation à des dépôts de résolution lors des Assemblées Générales annuelles.

Groupes de travail Nature Action 100 : Bayer et Danone

En septembre 2023, nous avons rejoint Nature Action 100, initiative lancée en 2022 par des investisseurs institutionnels en réponse aux risques financiers liés à la perte de biodiversité et aux avantages économiques de sa restauration (e.g. 55% du PIB mondial en est modérément ou fortement dépendant). Les secteurs d'activité représentés dans le cadre de cette initiative sont : l'agroalimentaire, la chimie, la biotech & pharma, la vente au détail de produits de consommation, les boissons, la restauration, les produits forestiers, le papier, les métaux, l'exploitation minière, ainsi que les articles pour la maison et les produits personnels.

Dans ce cadre, des groupes de travail ont été créés courant 2023 auxquels nous nous sommes associés pour deux d'entre eux à savoir ceux de Bayer et de Danone.

— Suivi Bayer :

Alors que 3 réunions/échanges avaient eu lieu en 2024, année du lancement officiel du dialogue avec Bayer, qui avaient été consacrés à l'analyse des 1ers résultats de l'évaluation de Nature Action 100, 2025 a été marquée par 2 rendez-vous importants : en mars, un échange avec le groupe sur l'agriculture régénérative et la réduction de l'impact des produits phytosanitaires ; en septembre, envoi d'une lettre rappelant les attentes des investisseurs en matière de biodiversité et sollicitant l'entreprise pour un nouvel entretien, sans retour à ce jour.



— Suivi Danone :

Alors que 2 réunions/échanges avaient eu lieu en 2024, année du lancement officiel du dialogue avec Danone, qui avaient été consacrés à la présentation de l'initiative et de l'évaluation préliminaire du groupe selon les critères du benchmark de Nature Action 100, 2025 a été marquée par un seul échange, en juillet, au cours duquel a été présentée l'analyse des 1ers résultats de l'évaluation de Nature Action 100.

Enfin, au second semestre 2025, une consultation a été lancée par Nature Action 100 afin de faire évoluer sa méthodologie à la suite de la publication de sa première évaluation. La seconde devrait être publiée au second semestre 2026.

Groupe de travail du FIR : « Finance & Handicap »

En mars 2024, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a répondu positivement à l'appel à participer aux travaux d'un groupe de travail « Finance & Handicap » du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable). Ces deux années de travail ont débouché sur la publication en décembre 2025 d'un livre blanc « Finance Durable & Handicap ».

La prise en compte du handicap dans l'investissement responsable reste marginale. Ces enjeux sont souvent dilués dans le pilier « diversité » des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), mixés à d'autres thématiques au sein de critères relatifs à la discrimination, ou bien réduits à un simple quota dans les effectifs. Les investisseurs et les agences de notation ESG rencontrent de réelles difficultés d'accès aux données sur les politiques des entreprises en matière de handicap, en raison notamment de l'hétérogénéité des informations disponibles. En tant qu'investisseurs responsables, il nous est ainsi difficile d'identifier les entreprises qui se distinguent positivement dans ce domaine alors que les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) devraient à terme faciliter l'accès à une information plus fiable.

Rappelons que selon l'OMS, en 2021 16 % de la population mondiale vivait avec une forme de handicap. 80 % des handicaps sont invisibles et 80 % sont acquis au cours de la vie.

Les principaux obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap concernent la mobilité, l'accessibilité des bâtiments, l'accessibilité numérique et les discriminations. Ces freins limitent leur accès à la formation, aux services administratifs, aux soins et à l'emploi. Par conséquent, elles sont plus exposées à la pauvreté et au chômage que le reste de la population. Elles sont également moins diplômées et, lorsqu'elles travaillent, elles occupent majoritairement des postes d'ouvriers ou d'employés, souvent à temps partiel avec une difficulté accrue à se maintenir dans l'emploi.

Malgré la multiplicité des dispositifs réglementaires, l'égalité réelle entre personnes en situation de handicap et valides reste encore hors de portée. En conséquence, certaines dépendent de leurs aidants, qui eux-mêmes rencontrent des difficultés à concilier leur rôle d'accompagnant avec leur activité professionnelle.

NOS ACTIONS D'ENGAGEMENT EN 2025

Le groupe de travail a pour objectif d'améliorer les critères d'évaluation des entreprises en matière de pratiques, produits et services favorisant la considération et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Au-delà du respect du cadre légal, certaines entreprises ont développé des démarches exemplaires en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, tant du côté des ressources humaines que des produits, services ou politiques d'achat. Citons quelques exemples de bonnes pratiques en tant qu'investisseur dans la sélection des entreprises les plus performantes sur des sujets tels que : la limitation des risques liés aux produits et services ; la formalisation d'une politique : engagements sur la diversité, politique handicap, référent handicap ; la réalisation d'actions : forums de recrutement spécialisés, accords, formation ou sensibilisation des collaborateurs ; l'obtention de résultats : taux d'emploi de personnes en situation de handicap, nombre d'aménagements de postes, fréquence des accidents, recours aux entreprises adaptées... Citons enfin l'importance de dialoguer avec les entreprises pour encourager ces bonnes pratiques.

Groupe de travail du FIR : Mesure de l'efficacité de l'engagement

Le dialogue et l'engagement se sont considérablement développés au cours des dernières années. Le bilan quantitatif est positif sur les chiffres. Il l'est moins quant à la qualité et l'efficacité des dialogues et surtout des engagements menés. Les premières à le remarquer sont les entreprises elles-mêmes, qui soulignent l'écart grandissant entre le nombre croissant de dialogues et d'engagements et la baisse de la qualité moyenne des échanges avec les investisseurs. La société civile, médias comme ONG, questionnedesoncôtésrésultatsobtenusetlerisqued'éco-blanchiment.

Plus spécifiquement sur l'engagement, le constat est dès lors globalement mitigé et pose légitimement la question de la bonne allocation des ressources. Certes les investisseurs institutionnels européens demandent de plus en plus un reporting sur les activités d'engagement à leurs asset managers et intègrent cette prestation dans les appels d'offre. Pour autant, il n'y a pas de règles communes en matière de définition, de comptabilisation (qui peuvent varier en pratique d'un facteur 1 à 20 !), de reporting ou même de mesure de l'efficacité et de l'influence des engagements

Ainsi, en 2025, sous l'égide du Forum de l'Investissement Responsable (FIR), aux côtés d'investisseurs institutionnels, de sociétés de gestion et d'académiques, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a été partie prenante au lancement d'un groupe de travail dédié à l'élaboration d'une méthode de mesure de l'efficacité de l'engagement. Ce projet vise à recenser et harmoniser les bonnes pratiques de transparence et de mesure de l'efficacité de l'engagement actionnarial et obligataire, pouvant contribuer à l'élaboration de standards de marché. Constatant une multiplication des activités d'engagement sans cadre d'évaluation clair, le groupe pilote vise à répondre aux préoccupations croissantes concernant le manque de standardisation, la disparité des définitions et des objectifs, et la difficulté à démontrer l'impact réel de ces initiatives. Ce groupe de travail rendra sa copie courant juin 2026.

Table ronde Climat

Enfin, dans la continuité de notre engagement collectif sur la stratégie climatique des entreprises initié depuis plusieurs années, nous avons organisé une table ronde avec l'ONG « Follow this » dédiée à



l'engagement Climat. Cinq intervenants complémentaires dotés d'une forte expérience et crédibilité (Jean Pascal Gond, Professeur de RSE à la Bayes Business School de la City University of London, Pauline Lejay, Responsable Finance Durable de Groupama, Vincent Kaufmann, Directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services, Tarek Bouhouch, Responsable de la recherche et de l'engagement de Follow This, et Augustin Vincent, Responsable de la recherche ESG chez Mandarine Gestion.) ont débattu avec une trentaine de participants investisseurs de la place de Paris. Le rendez-vous est pris pour octobre 2026 pour réitérer un événement de ce type, compte tenu de l'enthousiasme exprimé par l'ensemble des participants.

Avertissement : Achievé de rédiger le 22/05/2025. Le présent support est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Il n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Ce support ne peut être communiqué aux personnes situées dans les juridictions dans lesquelles il serait constitutif d'une recommandation, d'une offre de produits ou de services ou d'une sollicitation et dont la communication pourrait, de ce fait, contrevenir aux dispositions légales et réglementaires applicables. Ce support n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, opinions et/ou analyses figurant dans ce support reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild quant à l'évolution des marchés compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations en sa possession à la date d'élaboration de ce support et sont susceptibles d'évoluer à tout moment sans préavis. Ils peuvent ne plus être exacts ou pertinents au moment où il en est pris connaissance, notamment eu égard à la date d'élaboration de ce support ou encore en raison de l'évolution des marchés. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce support a vocation uniquement à fournir des informations générales et préliminaires aux personnes qui le consultent et ne saurait notamment servir de base à une quelconque décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation. En aucun cas, la responsabilité du groupe Edmond de Rothschild ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base desdits commentaires et analyses. Le groupe Edmond de Rothschild recommande dès lors à chaque investisseur de se procurer les différents descriptifs réglementaires de chaque produit financier avant tout investissement, pour analyser les risques qui sont associés et forger sa propre opinion indépendamment du groupe Edmond de Rothschild. Il est recommandé d'obtenir des conseils indépendants de professionnels spécialisés avant de conclure une éventuelle transaction basée sur des informations mentionnées dans ce support cela afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière et fiscale. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps et peuvent être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Le présent support ainsi que son contenu ne peuvent être reproduits ni utilisés en tout ou partie sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild – Tous droits réservés

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris



EDMOND
DE ROTHSCHILD